



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Première session

16-18 mars 2022

Intégrer le secteur de l'élevage dans les mesures nationales relatives au climat en prenant en compte son adaptation et sa résilience face au changement climatique, ainsi que sa contribution à la biodiversité et aux services écosystémiques

Résumé

Des avancées récentes en matière de technologies, d'innovation et de gestion dans le secteur de l'élevage ont permis aux gouvernements, aux producteurs et au secteur privé de renforcer le rôle de l'élevage dans l'action pour le climat. Il s'agit aussi bien de l'évaluation des retombées positives des pratiques optimales relatives à la production et à la santé animale dans le secteur de l'élevage que de l'intégration des engagements pris pour réduire les émissions de méthane ou atteindre la neutralité climatique. Diverses approches de l'action pour le climat coexistent dans les systèmes d'élevage, notamment des pratiques à faibles émissions, l'approche «Une seule santé», la bioéconomie circulaire et le piégeage du carbone organique dans le sol. Ces approches tirent parti de la grande diversité des systèmes d'élevage sur la planète. Il est essentiel d'améliorer la résilience de ces systèmes et leur adaptation aux effets du changement climatique si l'on veut assurer la sécurité alimentaire et d'autres fonctions socioéconomiques du secteur de l'élevage. Il est amplement possible pour les systèmes d'élevage de s'investir dans l'action pour le climat, de renforcer la biodiversité et les services écosystémiques, et d'accroître leur contribution globale aux objectifs de développement durable (ODD) 13 et 15. La FAO aide ses Membres à élever leurs ambitions climatiques et à mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients dans le cadre de leur action pour le climat et du développement durable du secteur de l'élevage.

Suite que le Sous-Comité est invité à donner

Le Sous-Comité est invité à recommander au Comité de l'agriculture:

- de recommander à la FAO de continuer d'aider les Membres à réaliser, s'il y a lieu, des programmes de renforcement des capacités pour établir des inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, et d'élaborer des méthodes et des outils de mesure pour suivre les progrès réalisés dans l'atténuation, ce en s'appuyant sur les accélérateurs liés aux données, aux

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

technologies et à l'innovation, qui étayent l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans le secteur de l'élevage;

- de recommander à la FAO d'aider les Membres, s'il y a lieu, à intégrer des cibles d'atténuation et d'adaptation relatives à l'élevage dans les mesures et les politiques nationales concernant le climat, et à organiser des consultations régionales et nationales afin d'élaborer des stratégies et des plans d'action pour l'élevage face au changement climatique à l'échelon régional, ainsi qu'à mener des études nationales de faisabilité sur la réduction des émissions de méthane entérique;
- d'appeler les Membres à intégrer les questions de durabilité, de productivité, de compétitivité et de résilience des systèmes d'élevage aux objectifs politiques, et à formuler des programmes et des stratégies de développement qui favorisent l'adoption de pratiques à faibles émissions, tout en prenant en compte la biodiversité et les services écosystémiques;
- d'appeler les donateurs et les investisseurs à aider les Membres par l'intermédiaire de programmes et de projets d'investissement visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, qui comprennent notamment l'élaboration de mesures d'atténuation convenant à chaque pays et de plans nationaux d'adaptation destinés au secteur de l'élevage.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aimable Uwizeye

Spécialiste des politiques en matière d'élevage

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Tél.: +39 06 570 56636

I. Introduction

1. Des éléments prouvent que les activités anthropiques sont responsables du changement climatique actuellement à l'œuvre, lequel entraîne un réchauffement de l'atmosphère, des océans et des terres, ce qui favorise la survenue de catastrophes d'origine météorologique plus graves et plus fréquentes, et met en péril la vie et l'avenir de notre planète¹. Un nombre croissant de Membres et d'autres parties intéressées par l'élevage s'efforcent de lutter contre le changement climatique et ses répercussions afin de concrétiser les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris.

2. L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur le changement climatique. Il vise à limiter l'élévation de la température de la planète à 1,5 °C, ou tout du moins à la contenir en dessous de 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Les parties se sont engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans tous les secteurs de l'économie et à accroître la résilience face au changement climatique sans menacer la sécurité alimentaire et la nutrition. Chaque partie est tenue de fixer ses cibles en matière de réduction des émissions de GES et

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2021. Résumé à l'intention des décideurs. Publié sous la direction de Masson-Delmotte, V., Zhai, P., Pirani, A., Connors, S. L., Péan, C., Berger, S., Caud, N., Chen, Y., Goldfarb, L., Gomis, M. I., Huang, M., Leitzell, K., Lonnoy, E., Matthews, J. B. R., Maycock, T. K., Waterfield, T., Yelekçi, O., Yu, R., et Zhou, B. (dir. pub.). *Climate Change 2021: The Physical Science Basis*. Working Group I contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press. Sous presse (également disponible à l'adresse suivante: <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/#SPM>).

d'adaptation, dans le cadre des contributions déterminées au niveau national, et d'établir des stratégies à long terme pour un développement à faibles émissions de GES.

3. Le rapport de synthèse du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) concernant les contributions déterminées au niveau national, qui porte la cote FCCC/PA/CMA/2021/8, a révélé que les engagements pris par les différentes parties quant à la réduction des émissions de GES n'étaient pas en bonne voie. De ce fait, les parties sont invitées, de toute urgence, à redoubler d'efforts pour renforcer et mettre en œuvre leurs engagements qui visent à contenir le réchauffement planétaire en ciblant l'ensemble des secteurs économiques, notamment l'élevage.

4. Rehausser le niveau d'ambition dans la lutte contre le changement climatique est un objectif conforté par le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Il favorise la transformation qui tend à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, afin de concrétiser les *quatre améliorations (en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie)* en ne laissant personne de côté².

II. L'élevage et le changement climatique dans la perspective générale des objectifs de durabilité

5. Les systèmes d'élevage font partie de la vie économique et culturelle des sociétés. Ils jouent un rôle dans le développement rural, l'alimentation humaine, les balances commerciales, la biodiversité et la gestion des risques, et contribuent à d'autres réalisations en matière de développement durable.

6. Dans le monde entier, l'élevage constitue une source de revenus pour des familles et des populations, et il participe ainsi à la réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Il est prévu que la demande d'aliments issus d'animaux terrestres augmente avec la croissance et l'urbanisation de la population mondiale. La demande d'aliments d'origine animale dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire a quadruplé ces dernières décennies, et elle devrait augmenter de 35 pour cent entre 2012 et 2030, de façon très variable selon les pays³.

7. L'élevage est essentiel à la sécurité alimentaire et les aliments d'origine animale contribuent à une alimentation saine grâce à leur apport en protéines, en énergie et en micronutriments indispensables à la nutrition et au développement cognitif des enfants et des adultes. Dans la majorité des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire, les enfants en bas âge consomment peu d'aliments d'origine animale⁴.

8. Le secteur de l'élevage contribue grandement à l'ODD 13, qui appelle à lutter de toute urgence contre le changement climatique et ses répercussions, en formulant des cibles fondées sur des données probantes en matière d'atténuation et d'adaptation. L'ODD 13 ne peut pas être atteint de façon isolée: la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier, restent des priorités, reconnues dans

² FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031*. Rome. 46 p. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/ne577fr/ne577fr.pdf>).

³ FAO. 2018. *The future of food and agriculture – Alternative pathways to 2050*. Rome. 224 p. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/I8429EN/i8429en.pdf>).

⁴ FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. 352 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/3/ca9692fr/ca9692fr.pdf>).

le cadre de l'Accord de Paris et de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture⁵ lors de la vingt-sixième Conférence des Parties à la CCNUCC (COP26)⁶.

9. Les systèmes d'élevage, notamment les systèmes de pâturage extensif et le pastoralisme, peuvent avoir des effets négatifs sur la biodiversité s'ils reposent sur une utilisation non durable des terres aux fins du pâturage et de la production d'aliments pour animaux. Pourtant, lorsqu'ils sont correctement gérés, ces systèmes rendent des services utiles qui permettent de protéger, rétablir et favoriser l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, de lutter contre la désertification, d'enrayer la dégradation des terres et de stopper l'érosion de la biodiversité.

10. Relever ces défis implique de prendre en considération les nombreux arbitrages et synergies entre les stratégies de développement des élevages, la protection et l'utilisation durable de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et la réalisation d'autres objectifs en matière de durabilité, notamment l'éradication de la faim et de la pauvreté, mais aussi l'élimination des inégalités et le développement d'une production et d'une consommation durables.

11. Évaluer la multifonctionnalité de l'élevage apporte des éléments concernant les dimensions environnementale, sociale et économique afin d'étayer la prise de décisions. Ces évaluations nécessitent de mettre au point des outils d'évaluation multicritères, qui tiennent compte des spécificités des différents systèmes d'élevage.

12. Par ailleurs, la pandémie de covid-19 a mis en lumière certaines limites des filières qui approvisionnent le secteur de l'élevage. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'accès limité des producteurs aux intrants, aux services et aux marchés ont accentué l'importance de la résilience des systèmes d'approvisionnement.

III. Enjeux et possibilités liés au changement climatique dans le secteur de l'élevage

13. L'élevage est à l'origine d'environ 14,5 pour cent des émissions anthropiques mondiales de GES⁷, sous la forme de méthane (44 pour cent), de protoxyde d'azote (29 pour cent) et de dioxyde de carbone (27 pour cent). Ces émissions découlent de la production de viande de bœuf et de lait de vache (61 pour cent). Les porcins et les poulets représentent 17 pour cent des émissions, tandis que les petits ruminants et les buffles contribuent à hauteur de 4 pour cent. La fermentation entérique est une source importante de méthane, un polluant climatique à courte durée de vie. Réduire les émissions de méthane permettrait d'atteindre les objectifs climatiques plus rapidement.

14. Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) portant sur le changement climatique et les terres⁸ a montré que la croissance de la population mondiale et la demande grandissante de produits agroalimentaires, associées à des pratiques agricoles non durables, accentuaient la pression exercée sur les terres. Les changements d'affectation des terres et la

⁵ CCNUCC. 2021. Questions relatives à l'agriculture. In: United Nations climate change [en ligne]. Bonn. [Consulté le 13 décembre 2021]. <https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/agriculture#:~:text=23%20on%20the%20%22Koronivia%20joint,of%20agriculture%20to%20climate%20change>.

⁶ CCNUCC. 2021. *Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Projet de conclusions proposé par les Présidents*. FCCC/SB/2021/L.1.

⁷ Gerber, P. J., Steinfeld, H., Henderson, B., Mottet, A., Opio, C., Dijkman, J., Falcucci, A., et Tempio, G. 2014. *Lutter contre le changement climatique grâce à l'élevage – Une évaluation des émissions et des opportunités d'atténuation au niveau mondial*. Rome, FAO. 148 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/3/i3437f/i3437f.pdf>).

⁸ GIEC. 2019. *Climate Change and Land. An IPCC Special Report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. Sous presse. 906 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://www.ipcc.ch/SRCCL/>).

dégradation des terres sont susceptibles de réduire le potentiel des puits de carbone, d'avoir des effets négatifs en cascade sur les services écosystémiques et d'accentuer le changement climatique⁹. Une meilleure gestion des parcours dans les prairies peut améliorer le stockage du carbone et favoriser la biodiversité.

15. Les systèmes d'élevage sont responsables d'environ un tiers des émissions d'azote anthropiques¹⁰ et ils contribuent aux pertes de phosphore. Ils sont une source de fumier, lequel est utile dans des associations agriculture-élevage mais ne peut pas toujours être réemployé dans les zones à forte concentration de bétail. Ces pertes d'azote et de phosphore aggravent les effets du changement climatique et conduisent à l'eutrophisation ou à l'acidification des écosystèmes. La transposition à plus grande échelle des solutions techniques actuelles et les transferts de technologie et de connaissances dans tous les systèmes peuvent réduire ces problèmes et permettre aux producteurs de dégager des recettes.

16. Les systèmes d'élevage de petite envergure apportent une force de trait et de nombreux avantages socioéconomiques à des millions de familles, tout en fournissant des services écosystémiques et renforçant la résilience face au changement climatique. Ils sont exposés aux phénomènes climatiques, comme les sécheresses, qui peuvent provoquer un stress thermique chez le bétail et, par voie de conséquence, nuire à la productivité et au bien-être animal. Le changement climatique peut également avoir une incidence sur les caractéristiques des maladies animales, ce qui rend les épidémies plus difficiles à maîtriser. Prendre en compte l'approche «Une seule santé» dans l'ensemble des programmes de développement de l'élevage peut aider à accroître la résilience.

17. Dans nombre de zones agroécologiques, le stress extrême dû à la chaleur ou au froid devrait augmenter pour toutes les espèces d'animaux d'élevage dans les prochaines décennies. L'adaptation et la résilience des systèmes d'élevage peuvent être améliorées grâce à des systèmes d'alerte rapide qui s'appuient sur des informations fiables au sujet du climat, de l'eau, du pâturage, des bilans saisonniers sur l'alimentation animale et la mobilité du bétail, en particulier dans les systèmes de pâturage extensif.

18. Dans les versions actualisées des contributions déterminées au niveau national qui ont été présentées en 2020, seules 36 pour cent des parties ont énoncé des engagements qui concernent spécifiquement l'adaptation et l'atténuation dans le secteur de l'élevage. Par exemple, certains pays d'Afrique et d'Amérique latine ont indiqué qu'ils disposaient de capacités limitées pour quantifier les retombées positives pour le climat et les émissions de GES, notamment le cadre de mesure, de communication d'informations et de vérification et le cadre de transparence renforcée, ce qui constitue un obstacle majeur à la mobilisation de l'élevage dans l'action pour le climat^{11, 12}.

19. La diversité des systèmes d'élevage offre une chance de déployer à plus grande échelle les solutions pour le climat. Une plus large adoption des pratiques optimales et des technologies éprouvées dans l'alimentation animale, la santé et la gestion des élevages et des effluents pourrait

⁹ GIEC. 2018. *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty*. Sous presse. 630 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://www.ipcc.ch/sr15/>).

¹⁰ Uwizeye, A., et al. 2020. Nitrogen emissions along global livestock supply chains. *Nature Food*, 1(7): 437-446.

¹¹ Uwizeye, A., Reppin, S., Opio, C., Teno, G., Lopes, J., Dondini, M., et Langston Diagne, M. 2021. *Boosting Koronivia in the livestock sector – Workshop report*. Rome, FAO. 68 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4060/cb4348en>).

¹² FAO, Coalition pour le climat et l'air pur, Centre de recherche de la Nouvelle-Zélande sur les gaz à effet de serre du secteur agricole et Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture. 2021. *Ambición climática en el sector ganadero de América Latina y el Caribe – Construcción de redes para su revisión e implementación*. Rome, FAO. 12 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4060/cb7332es>).

permettre de réduire de 30 pour cent les émissions de GES. Gérés durablement, les systèmes d'élevage peuvent participer à la conservation de la diversité biologique et au maintien d'importantes fonctions des écosystèmes, notamment le cycle des éléments nutritifs, le piégeage du carbone et la dissémination des graines, ce qui préserve les paysages agricoles et évite les incendies de forêt.

20. Restaurer les herbages et les terrains de parcours par une meilleure gestion des pâturages afin d'accroître le piégeage du carbone dans le sol, ce qui permet de prévenir l'empiétement d'espèces envahissantes, et contrôler l'expansion des pâturages et des cultures fourragères aux dépens des forêts sont autant de moyens de réduire les émissions de GES. Les politiques peuvent être orientées vers la lutte contre les changements illégaux d'affectation des terres, ainsi que la protection des réserves de pâturage essentielles qui peuvent être utilisées en cas d'urgence.

21. Le financement de l'action climatique axé sur l'amélioration de l'élevage, le développement des chaînes de valeur et le renforcement de la biosécurité est relativement faible, puisqu'il représente 2 pour cent de l'ensemble du financement de l'action climatique destiné aux systèmes agroalimentaires¹³. Il est impératif d'accroître les investissements dans le secteur et d'aider les producteurs en leur donnant accès à des technologies innovantes, des débouchés commerciaux et des infrastructures, afin d'accélérer les progrès réalisés en vue de rendre les systèmes d'élevage plus résilients et plus productifs.

22. Une action politique adaptée au contexte peut contribuer à la réduction des émissions de GES dans le secteur de l'élevage. Cela peut se traduire par i) des mesures de restauration des herbages et des programmes de crédits carbone, ii) des politiques de déforestation zéro, iii) des incitations à adopter des technologies innovantes qui améliorent la productivité et l'utilisation efficiente des ressources, iv) la réassociation de l'élevage et de la production végétale (par exemple avec des primes de réinstallation), v) une meilleure intégration de l'élevage dans la bioéconomie circulaire, et vi) des politiques pour aider les producteurs à renforcer leur compétitivité sur les marchés et des programmes d'atténuation des risques pour protéger les sources de revenus des petits producteurs.

IV. Moyens employés par la FAO pour aider les Membres à intégrer le secteur de l'élevage dans les mesures nationales relatives au climat

23. La FAO fournit des outils, des méthodes et des protocoles pour mesurer les émissions de GES. Il s'agit notamment de mesurer, aux niveaux mondial et national, les émissions issues de l'élevage en s'appuyant sur le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM)¹⁴ et sa version interactive (GLEAM-i), qui permettent aussi d'évaluer les effets des technologies et des choix politiques sur la réduction des émissions de GES, l'outil SHARP (Schéma holistique pour l'auto-évaluation paysanne de la résilience climatique), l'outil ex ante bilan carbone (EX-ACT)¹⁵, le Guide d'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage (LSIPT) et l'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE)¹⁶.

24. La FAO aide les Membres, le secteur privé et d'autres parties prenantes à évaluer les émissions de GES et d'autres conséquences environnementales des systèmes d'élevage, et à prendre

¹³ Buto, O., Galbiati, G. M., Alekseeva, N., et Bernoux, M. 2021. *Climate finance in the agriculture and land use sector – global and regional trends between 2000 and 2018*. Rome, FAO. 60 p. (également disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4060/cb6056en>).

¹⁴ FAO. 2021. Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM). In: FAO [en ligne]. Rome. [Consulté le 13 décembre 2021]. <http://www.fao.org/gleam/resources/fr/>.

¹⁵ FAO. 2021. Economic and Policy Analysis of Climate Change. In: FAO [en ligne]. Rome. [Consulté le 13 décembre 2021]. <http://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/overview/en/>.

¹⁶ FAO. 2021. Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE). In: FAO [en ligne]. Rome. [Consulté le 13 décembre 2021]. <http://www.fao.org/agroecology/tools-tape/fr/>.

des mesures pour y remédier, dans le cadre du Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementales de l'élevage (LEAP)¹⁷.

25. La FAO aide les Membres à:

- renforcer leurs capacités pour lutter contre le changement climatique dans le secteur de l'élevage, en particulier en utilisant des outils et des méthodes pour le suivi et l'évaluation de l'incidence des solutions pratiques;
- produire des données de référence exhaustives pour les inventaires d'émissions de GES et définir des stratégies d'atténuation des risques pour les versions actualisées des contributions déterminées au niveau national;
- définir, mettre à l'essai et valider des solutions stratégiques et techniques pour réduire les émissions de GES, et tenir des consultations régionales pour faire ressortir les possibilités de réduction des émissions de méthane, en collaboration avec la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAP), l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre en agriculture et le Centre de recherche de la Nouvelle-Zélande sur les gaz à effet de serre du secteur agricole, dans 17 pays¹⁸;
- mesurer la durabilité des systèmes agricoles avec l'outil TAPE, qui s'appuie sur les 10 éléments de l'agroécologie¹⁹, en évaluant leurs résultats dans les domaines économique, environnemental, social, sanitaire et de la gouvernance. L'outil TAPE a été employé dans plus de 30 pays²⁰;
- accéder au financement de l'action climatique, par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat (FVC), de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (IFC), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres institutions financières, pour promouvoir des solutions sobres en carbone au service du développement du secteur de l'élevage;
- cerner les possibilités d'intégrer des mesures plus axées sur l'élevage dans l'action pour le climat au moyen d'une analyse des politiques dans huit pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes²¹;
- élaborer, en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUE), le FIDA et les parties prenantes nationales, des mesures d'atténuation adaptées aux pays et des plans nationaux pour l'adaptation dans le secteur de l'élevage;
- offrir aux pays un espace d'échange sur leurs expériences et de débat sur le rôle que le processus de Koronivia peut jouer dans les mesures relatives au climat qui portent sur l'élevage, tout en mettant en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans 35 pays²²;
- développer un pastoralisme durable en adaptant les politiques, les méthodes et les outils pour qu'ils correspondent aux spécificités des systèmes d'élevage itinérants, en veillant particulièrement à améliorer la gouvernance des ressources naturelles et l'accès à ces

¹⁷ Voir COAG:LI/2022/INF/14.

¹⁸ Argentine, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Costa Rica, Éthiopie, Kenya, Malaisie, Mali, Niger, Ouganda, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande et Uruguay.

¹⁹ FAO. *Les 10 éléments de l'agroécologie – Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*. 15 p. <https://www.fao.org/3/I9037FR/i9037fr.pdf>.

²⁰ Les principales évaluations, menées sous la direction de la FAO, ont été achevées en Argentine, au Burkina Faso, au Cambodge, en Chine, en Dominique, en Éthiopie, au Guyana, au Laos, au Lesotho, au Mali, au Mexique, au Mozambique, au Nicaragua, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam. D'autres évaluations sont actuellement menées, prévues ou en passe d'être achevées par d'autres parties prenantes.

²¹ Burkina Faso, Costa Rica, Kenya, Nicaragua, Rwanda, Sénégal et Uruguay.

²² Afrique: Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan du Sud et Zambie. Amérique latine et Caraïbes: Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

dernières, et en faisant mieux connaître le caractère multifonctionnel de ce secteur et les moyens employés par les pasteurs pour gérer la variabilité du climat²³.

26. La FAO a approuvé la Stratégie de la Coalition pour le climat et l'air pur à l'horizon 2030²⁴, qui offre l'occasion d'aider les pays à trouver des solutions d'atténuation présentant un bon rapport coût-efficacité et à créer un environnement propice à des actions porteuses de transformation pour lutter contre les polluants climatiques à courte durée de vie, notamment le méthane.

27. La FAO collabore avec la Banque mondiale, le FIDA et d'autres institutions financières internationales pour intégrer les pratiques d'élevage intelligent face au climat dans leur portefeuille de financement, en ciblant l'analyse des risques liés au climat et aux catastrophes, la quantification des GES, la prise en compte des externalités liées au carbone dans l'analyse économique et financière, et le suivi et la surveillance des avantages mutuels des projets relatifs à l'élevage.

28. La FAO est résolue à prendre part à l'initiative Pathways to Dairy Net Zero²⁵, mouvement mondial qui vise à accélérer l'action pour le climat et à contribuer à la réduction des émissions de GES de la filière laitière en mettant au point des méthodes et des mesures. Elle entend aussi contribuer à l'évaluation des possibilités d'atténuation et des accélérateurs que sont les données, les technologies et l'innovation, ainsi que soutenir les politiques et les institutions qui créent un environnement propice à des systèmes agroalimentaires durables.

29. La FAO réunit des organes intergouvernementaux et facilite les partenariats multipartites visant une meilleure intégration de l'élevage et du changement climatique dans les politiques, parmi lesquels le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques²⁶, la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes²⁷ et le Programme mondial pour un élevage durable²⁸.

30. La FAO soutient l'engagement mondial en faveur de la réduction des émissions de méthane²⁹, initiative des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne visant à réduire les émissions de méthane de 30 pour cent d'ici à 2030. Plus de 109 pays, représentant 70 pour cent de l'économie mondiale, ont adhéré à cette initiative, par laquelle ils se sont engagés à réduire les émissions de méthane dans tous les secteurs, y compris l'élevage³⁰. Cet engagement est intervenu après l'évaluation mondiale du méthane, publiée par la CCAP et le PNUE, qui s'est appuyée sur des statistiques de la FAO, notamment celles qui concernaient les émissions de méthane provenant du secteur de l'élevage.

²³ Voir www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/.

²⁴ La Coalition pour le climat et l'air pur. 2020. Stratégie de la Coalition pour le climat et l'air pur à l'horizon 2030. <https://www.ccacoalition.org/en/resources/climate-and-clean-air-coalition-2030-strategy>.

²⁵ Voir <https://www.globaldairyplatform.com/pathwaystodairynetzero/>.

²⁶ FAO. 2021. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture [en ligne]. In: FAO [en ligne]. Rome. [Consulté le 13 décembre 2021]. <https://www.fao.org/cgrfa/meetings/itwg/wganfr/>.

²⁷ FAO. 2021. Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC) [en ligne]. In: Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes [en ligne]. Rome. [Consulté le 13 décembre 2021]. <https://www.fao.org/americas/codegalac/en/>.

²⁸ Voir <http://www.livestockdialogue.org/>.

²⁹ Voir <https://www.globalmethanepledge.org/>.

³⁰ Commission européenne. 2021. Les États-Unis, l'Union européenne et des partenaires lancent l'engagement mondial en faveur de la réduction des émissions de méthane pour que l'objectif de 1,5 °C reste atteignable. Déclaration, Bruxelles, 2 novembre. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/statement_21_5766.